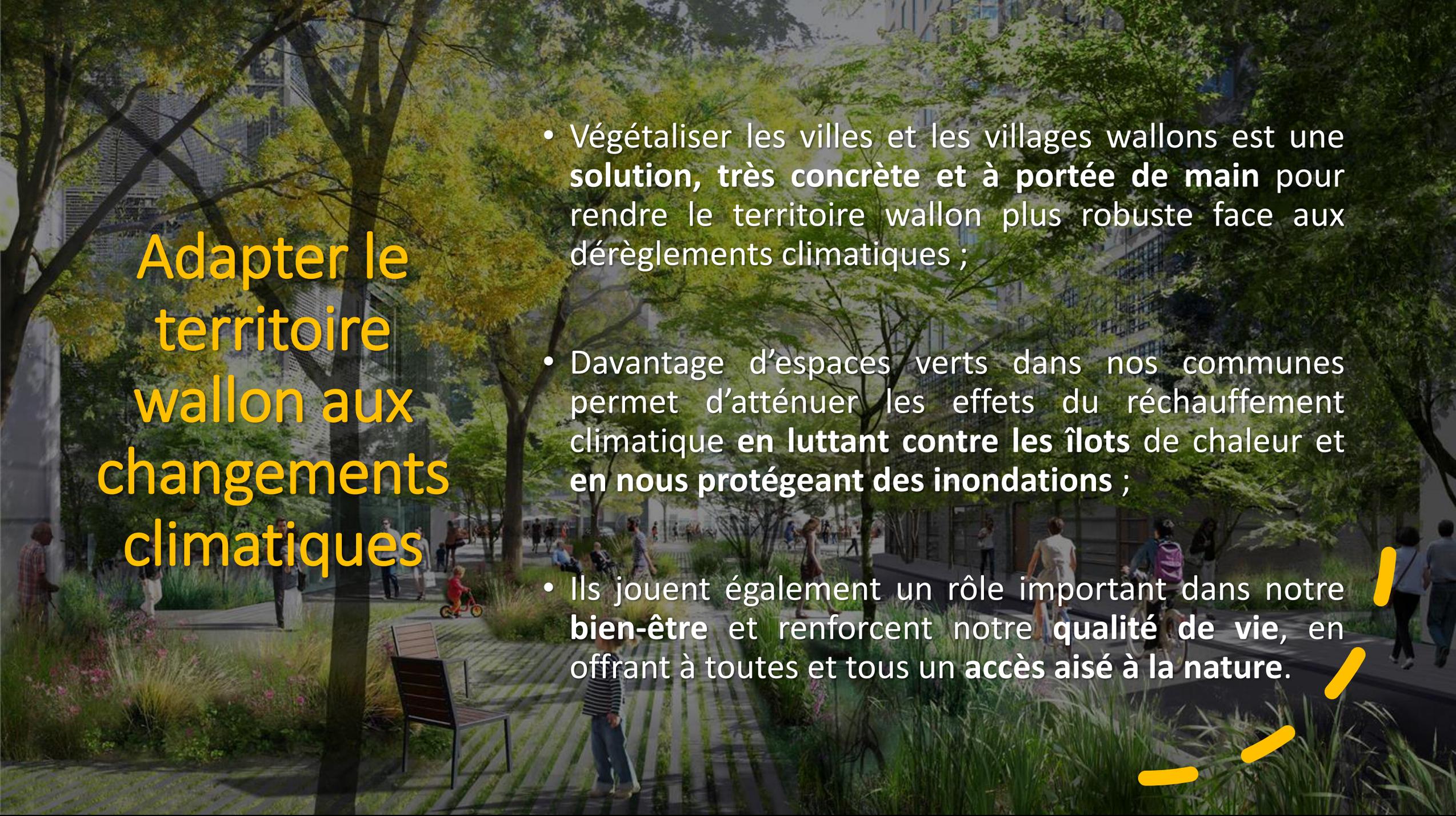




# Plan de Relance de la Wallonie

## Projet 95 : Lancer des appels à projets pour la création d'espaces verts en milieu urbanisé dans le contexte d'adaptation à la crise climatique

Nouvelle et dernière action de ce projet :  
Droit de tirage « végétalisation à l'échelle de quartiers »



# Adapter le territoire wallon aux changements climatiques

- Végétaliser les villes et les villages wallons est une **solution, très concrète et à portée de main** pour rendre le territoire wallon plus robuste face aux dérèglements climatiques ;
- Davantage d'espaces verts dans nos communes permet d'atténuer les effets du réchauffement climatique **en luttant contre les îlots de chaleur et en nous protégeant des inondations** ;
- Ils jouent également un rôle important dans notre **bien-être** et renforcent notre **qualité de vie**, en offrant à toutes et tous un **accès aisé à la nature**.

# Un des 42 projets phares du plan de relance

- Ce projet fait partie de l'axe 2 du Plan de Relance : « **Assurer la soutenabilité environnementale** ».
- Ce projet, désigné comme **projet prioritaire** par les partenaires sociaux et environnementaux, mobilise une enveloppe globale de plus de 55 millions d'€.
- Projet qui a débuté au début de la législature et dont la quatrième et dernière mesure vient d'être approuvée par le GW.
- Les thématiques, les modalités de mise en œuvre et les critères d'éligibilité et de sélection ont été défini par un **groupe de travail** constitué des administrations et d'une quinzaine de partenaires qui se sont réunis à plusieurs reprises.



# Ambitions

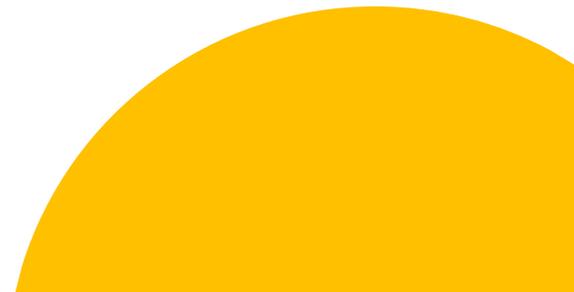


## Créer des espaces verts

... qui participent à **l'adaptation** aux changements climatiques

... qui garantissent un accès aisé à un **espace vert de qualité** à tous

... en impliquant les **citoyens** et les acteurs locaux



# 4 thématiques

- 1) Parc en milieu urbain
- 2) Maillage vert et bleu en milieu urbain
- 3) Maillage vert et bleu en milieu rural
- 4) Végétalisation à l'échelle des quartiers

Appel à projets	Caractéristique des communes cibles	Désignation des lauréats	Nombre de projets lauréats
N° 1 Parc urbain	Communes entre 15.000 et 50.000 hab + communes de moins de 15.000 hab avec densité > 500 hab / km <sup>2</sup>	24/11/2021	17
N° 2 Trame verte et bleu en milieu urbain		08/12/2022	16
N° 3 Trame verte et bleue en milieu rural	Communes < 15.000 hab et dont densité < 500 hab / km <sup>2</sup>	06/07/2023	22

# Changement des modalités de mise en œuvre pour le 4<sup>ème</sup> appel à projets

- En février 2023, l'ensemble des membres du Gouvernement wallon recevait un courrier intitulé « **Stop au financement des actions des pouvoirs locaux par les appels à projets** » relayé entre autres par l'UVCW ;
- Afin de répondre à cet appel légitime, **nous avons décidé de remanier l'AP 4 « végétalisation à l'échelle des quartiers » sous forme de droit de tirage** au bénéfice des 262 communes wallonnes,
- Le budget global consacré à cette mesure est de **30.621.580 €**.

Le montant attribué à chaque commune a été ventilé sur base d'un montant fixe de 30.000 € et d'un montant complémentaire individualisé pour chaque commune sur base du solde de l'enveloppe au prorata de la population (60%), des superficies artificialisées (20%) et de l'indice ISDAF du développement socio-économique des communes (20%).

